

1.—Solde mensuelle et allocations du personnel des forces actives, 1^{er} décembre 1950¹—fin

Marine	Armée	Aviation	De base	Subsistance ²	Total	Allocation familiale ³		Allocation, service à l'étranger ⁴
						Marié, sans enfants	Un enfant ou plus à charge	
Capitaine.....	Colonel.....	Capitaine de groupe.	\$ 517	\$ 119	\$ 636	\$ 79	\$ 119	\$...
Commodore.....	Brigadier.....	Commodore de l'air.	689	128	817	83	128	...
Contre-amiral....	Major-général...	Vice-maréchal de l'air.	786	135	921	85	135	...

¹ Non compris a) les allocations conjugales, pour les soldats, \$30 par mois, et pour les officiers, \$40 par mois, sujettes à une réduction de \$10 par mois pour logement permanent ou de \$2.50 par mois pour logement temporaire; b) la solde de spécialité de \$4 par mois pour le groupe 1, de \$12 par mois pour le groupe 2, de \$20 par mois pour le groupe 3 et de \$28 par mois pour le groupe 4. ² Accordée lorsque ni les vivres ni le logement ne sont fournis. ³ Accordée au lieu de l'allocation de subsistance lorsque les membres mariés du personnel sont séparés de leur famille pour raisons de service. ⁴ Versée aux marins, soldats et aviateurs en service dans les unités canadiennes à l'étranger; le personnel de la marine touche l'allocation lorsqu'il voyage sur mer 30 jours ou plus. L'allocation n'est pas versée aux officiers.

Sous-section 1.—La Marine royale canadienne

Administration.—Le quartier général de l'administration et des opérations de la Marine royale canadienne est situé au quartier général de la Marine, à Ottawa. Le chef d'état-major de la Marine est chargé de toutes les questions de programme et de direction intéressant la Marine royale canadienne. Il est conseillé par la Commission navale, composée de cinq officiers supérieurs qui dirigent les grandes divisions de la marine: état-major; personnel; plans; services techniques; aéronautique.

L'état-major de la Marine, chargé de l'organisation et de la gestion de la Marine royale canadienne, est composé des chefs des divers directorats d'état-major: opérations et plans, armes et tactique, organisation, logistique aérienne, aviation, communications et renseignements.

La Marine a des bases d'opérations et des écoles et des centres de formation à Halifax (N.-É.) et Esquimalt (C.-B.), un centre d'instruction des recrues à Cornwallis (N.-É.) et un centre à Saint-Jean (Terre-Neuve). L'officier général, côte de l'Atlantique, et l'officier général, côte du Pacifique, commandent tous les navires et centres de ces régions.

Les représentants à l'étranger comprennent le représentant de la Marine à l'état-major conjoint du Canada à Washington et le représentant de la Marine à l'état-major conjoint du Canada à Londres.

La flotte.—Moins considérable qu'au printemps de 1945, alors qu'elle réunissait 378 navires montés de plus de 90,000 hommes, la flotte de la Marine royale canadienne reste de beaucoup la plus importante qu'ait encore eue le Canada en temps de paix. Elle se spécialise dans la classe antisous-marine et fait surtout porter son instruction sur ce genre de guerre. En outre, des navires et des avions sont armés et équipés en vue d'opérations antisous-marines et un certain nombre de rapides navires antisous-marins, de conception canadienne, sont commandés aux chantiers canadiens.